

Fiches pratiques

Les fiches qui suivent ont été élaborées à partir des pratiques et des outils des acteurs de terrain pour permettre l'interrogation, les vérifications, la réflexion et servir d'aide-mémoire.

On doit les adapter à la réalité de ce qu'on vit, aux richesses de son département, de son environnement, de son quartier, aux ressources particulières, à la diversité des situations.

Fiches
pour organiser
l'accompagnement
à la scolarité

4

Choisir des accompagnateurs, bien les connaître

L'équilibre dans le choix des accompagnateurs, la bonne connaissance qu'on a d'eux, base d'un travail d'équipe, sont un facteur de réussite de l'accompagnement à la scolarité

- > Homme ou femme ?
- > Niveau d'études ?
- > Profil plutôt scientifique ? Profil plutôt littéraire ?
- > Expérience de l'encadrement d'enfants ou d'adolescents ?
- > Qualités relationnelles ?
- > Salarié ? Bénévole ?
- > Retraité ? Etudiant ?

Conduire une action d'accompagnement à la scolarité

Lorsqu'on projette de mener une action d'accompagnement à la scolarité, lorsqu'on a une action en cours, on peut se poser les questions suivantes :

> **Les conditions d'inscription des enfants et jeunes ?**

l'enfant ou le jeune a-t-il choisi lui-même de venir ? a-t-il été inscrit par ses parents ? a-t-il été désigné par l'école ou le collège ? par l'assistante sociale ? par les services municipaux ? quelle est la demande précise de chacun ?

Les modalités de recrutement ont des implications sur la motivation de l'enfant ou du jeune : il faut en être conscient et s'interroger en conséquence sur le cadrage de l'action (voir l'alinéa suivant). En revanche, une demande forte de l'École et des familles reflète une bonne intégration du projet dans le quartier.

> **Le cadrage de l'action ?** comment va-t-on créer un cadre de fonctionnement pour l'action ? comment susciter l'adhésion des enfants et des jeunes s'ils n'ont pas choisi de venir ? comment créer de l'assiduité chez eux ? quel engagement prendre auprès des familles ? quel lien instaurer avec les écoles et les établissements ? établit-on un règlement intérieur ? comment en informe-t-on les accompagnateurs ? le communique-t-on aux familles au moment de l'inscription ? prévoit-on la rupture de

l'engagement (c'est-à-dire la possibilité d'exclure un enfant ou un jeune de l'accompagnement à la scolarité) ?

> **Le suivi de l'action ?** de quels outils de suivi se dote-t-on pour suivre l'action ? listes des enfants et des jeunes inscrits, cahiers d'appel, outils statistiques, définition d'indicateurs ?

> **Le suivi du fonctionnement de l'association ?** suivi budgétaire et financier ?

> **La part de l'aide aux devoirs ?** la part de détour ? de projets ? le lien avec un diagnostic sur la situation de l'enfant ou du jeune ?

> **L'aménagement du temps de vie des enfants et des jeunes ?** comment prend-on en charge les rythmes de l'enfant et de l'adolescent ? quels temps de rupture installe-t-on entre le temps de l'école, le temps familial et le temps de l'accompagnement à la scolarité ?

> **L'organisation matérielle ?**

comment a-t-on analysé les ressources de l'environnement ? bibliothèque ? ludothèque ? centre culturel ? autres associations ? musées ? équipements sportifs ? quels liens établit-on ? quel lieu choisir ? l'école ? le collège ? un local de l'association ? un lieu partagé avec d'autres ? le domicile des parents ? avec quel matériel ? comment analyse-t-on les contraintes du lieu ? quelle participation demander aux parents ? combien d'accompagnateurs par séance ? a-t-on les moyens d'organiser des binômes d'accompagnateurs quand le groupe est étoffé (plus de 10 enfants ou jeunes qui participent par exemple) ? fait-on le choix de petits groupes d'enfants ou de jeunes (quatre, cinq) ? quelle complémentarité entre les accompagnateurs ?

> **La complémentarité avec d'autres**

actions mises en place en faveur des enfants et des jeunes sur le territoire ? quelles sont les conditions de sortie du dispositif de l'accompagnement à la scolarité ?

Organiser le lieu de l'accompagnement à la scolarité

On peut se poser les questions suivantes

S'il s'agit d'une salle spécifique

- > Conditions de sécurité ?
- > Décoration des murs ? Affiches ?
Contenu d'évasion (Affiches de cinéma ?
Affiches présentant des équipes
sportives ?) ; contenu de connaissances
(cartes du monde ? frise
chronologique ?) ; contenu culturel
(spectacles que les enfants ou les jeunes
peuvent voir) ? Quel message la
décoration diffuse-t-elle ?
- > Matériel informatique ? Connexion
internet ?
- > Matériel d'aide pédagogique
(Dictionnaires ? Atlas ? Ouvrages sur les
conjugaisons ? Logiciels
d'accompagnement à la scolarité?)
- > Organisation claire de l'espace ?
Espaces différenciés ?
- > La disposition des tables aide-t-elle au
travail individuel ? Encourage-t-elle le
travail collectif ?
- > Calme ?

- > Qu'est-ce qui est modifiable à court
terme, à moyen terme, pour mieux
correspondre au projet d'utilisation ?

S'il s'agit d'une salle polyvalente

- Possibilités d'aménagement ?
- Changements indispensables pour le
projet ? Présence et stockage de matériel
pédagogique ?

S'il s'agit de locaux scolaires

- Possibilités d'aménagement ?
- Changements indispensables pour le
projet ? Présence et stockage de matériel
pédagogique ?

Monter un projet permettant aux enfants et aux jeunes de s'approprier les ressources de leur environnement

Des chercheurs ont constaté que, pour les enfants et les jeunes, la maîtrise du temps et l'entrée dans un projet personnel passent souvent par la maîtrise de l'espace. Dans ce cadre, il peut être intéressant de monter un projet permettant aux enfants et aux jeunes de s'approprier les ressources de leur territoire. Cette appropriation peut prendre des formes variées.

- > Favoriser la connaissance des institutions présentes dans le quartier : mairie, services municipaux, bibliothèque municipale, installations sportives, école, hôtel ou antenne de police, gendarmerie, palais de justice, maison de justice, caisse d'allocations familiales, centre social, associations, maison d'accueil de personnes âgées dépendantes, crèche, musée, centre culturel, etc.
- > Organiser des rencontres avec des élus, des responsables ; préciser les missions des organismes et institutions.
- > Organiser des visites.
- > Préparer des rencontres par des enquêtes, des entretiens, des recherches documentaires.
- > Se repérer sur un plan du quartier ou de la ville...

Monter un projet : l'atelier théâtre

Dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité, des ateliers théâtre peuvent être organisés avec l'aide de structures culturelles, de compagnies théâtrales professionnelles, d'associations d'éducation populaire...

Cette activité permet une entrée dans la langue et la culture française. Elle favorise la maîtrise de l'oral, la maîtrise du corps dans l'espace, la mémorisation, le sens de l'écoute de l'autre, le sens d'un projet collectif et de son développement dans le temps.

Il ne s'agit pas de faire ingurgiter tout Molière ou un peu de Shakespeare dans ce cadre. Il s'agit de faire travailler des enfants ou des jeunes sur des textes qui les intéressent, qui parlent d'eux ou qui n'en parlent pas ; sur de vrais textes, publiés, avec des professionnels du théâtre.

L'apprentissage du théâtre, la mise en veille de ce que l'on est réellement peut permettre à celui qui le pratique d'être dans une autre relation avec la langue, la culture, la culture de l'Ecole.

Monter un projet : le projet sportif

Un projet sportif permet à l'enfant ou au jeune d'affiner ses conduites motrices, d'améliorer son aisance comportementale, de favoriser son développement corporel, psychologique et social. Il peut être monté avec les associations sportives de jeunesse et d'éducation populaire.

Les apprentissages peuvent consister à

- > vivre des situations actives simples (courir, sauter, lancer, nager, glisser, tirer, pousser, tomber...). *L'enfant apprend à mieux distinguer quand il faut parler, se taire, attendre, réagir, écouter...*
- > comprendre les actions vécues et en vivre d'équivalentes dans des environnements différents (dans la rue, à la maison, dans un gymnase, sur un stade, dans les bois, à la plage, sur une pente neigeuse...) et des situations variées (seul, avec un autre enfant, avec un adulte, avec des partenaires, avec des adversaires...). *L'enfant apprend à mieux gérer ses attitudes en classe, dans la cour de récréation, en présence de son professeur, avec ses camarades de classe...*
- > analyser ces actions vécues pour pouvoir élargir le champ des réponses possibles et transférer les compétences acquises. *L'enfant peut mieux répondre aux sollicitations auxquelles il doit faire face : être interrogé au tableau, réaliser un travail dans un temps donné, rédiger un compte rendu, effectuer des calculs, participer à un travail collectif...*
- > anticiper sur les actions à réaliser afin d'élaborer des stratégies d'actions et choisir la plus efficace en fonction de la situation subie, proposée ou conçue par lui-même. *L'enfant peut mieux faire face aux situations de changement : apprentissage d'une nouvelle discipline ; changement d'école ; changement de professeur avec changement de méthodes pédagogiques ; entrée au collège...*

S'engager dans l'accompagnement à la scolarité

Dans une démarche d'engagement réciproque, ce document, à la signature des différents partenaires, précise ce qui est attendu de chacun d'entre eux, les situe les uns par rapport aux autres, sert de référence commune.

L'accompagnateur de la scolarité de est

.....

Je m'engage à

- > accompagner dans sa scolarité
- > organiser des activités qui favorisent les apprentissages
- > rencontrer ses parents
- > faire le lien avec l'Ecole

Signature

M. Mme, parents de

Je/Nous demande/demandons l'inscription de notre enfant
à l'accompagnement à la scolarité

Je/Nous m'engage/nous engageons à

- > lui poser régulièrement des questions sur ce qu'il apprend à l'école
et à manifester mon/notre intérêt
- > regarder régulièrement son cahier de texte, son «cahier du soir»,
et à en vérifier la tenue (présentation régulière et claire)
- > assister à une séance d'accompagnement à la scolarité
- > prévenir si notre enfant ne peut pas se rendre à une séance
d'accompagnement à la scolarité

Signature

Enfant, jeune.....

Je m'inscris à l'accompagnement à la scolarité

Je m'engage à

- > venir régulièrement aux séances
- > me montrer disponible pour les activités qui me sont proposées
- > noter clairement et complètement les devoirs et les leçons dans mon cahier de texte, dans mon «cahier du soir»

Signature

L'enseignant, professeur d'école, professeur principal

M. Mme.....

J'encourage l'enfant..... en classe de à l'école, au collège de

à participer à l'accompagnement à la scolarité

Je m'engage à

- > vérifier que les devoirs et les leçons sont clairement notés dans le cahier de texte, le «cahier du soir» des enfants et dans le cahier de texte de la classe
- > rencontrer l'accompagnateur et le responsable
- > apporter mon concours au projet de l'accompagnement à la scolarité

Signature